



## Pêche extraordinaire

Compte rendu d'exécution d'opération  
de pêche de sauvetage

**Pêche électrique du bief n°7 et de l'écluse n°6 du Canal de la Sarre à Belles-Forêts**

**Date :** mercredi 16 novembre 2016.

**Objet :** sauvetage des poissons retenus dans le bief et dans l'écluse suite à la réalisation de travaux sur le canal de la Sarre durant la période de chômage.

**Lieu :** canal de la Sarre à Belles-Forêts.

**Responsable de la maîtrise d'œuvre :**

Voies Navigables de France – Direction Territoriale de Strasbourg – Unité Territoriale du Canal de la Sarre – Site de Mittersheim – M. WOOCK.

**Responsable de l'exécution matérielle de l'opération :**

Nom – Prénom : DOHET Florent.

Qualité : Chargé de Développement de la Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

**Participants à l'opération :**

Trois personnes de la FMPPMA57 : M<sup>elle</sup> URIARTE Magali, M. DOHET Florent et M. RUFF Thomas.  
Huit bénévoles de l'AAPPMA de Sarrebourg.

Un agent de VNF.

**Matériel de pêche utilisé :**

Appareil de pêche à l'électricité Aigrette DREAM Electronique. Tension utilisée 250 V.

**Fédération de la Moselle de pêche  
et de protection du milieu aquatique**

4, rue du Moulin 57000 METZ

Tél : 03 87 62 50 08 – Fax : 03 87 62 86 88

Courriel : [federationpeche57@wanadoo.fr](mailto:federationpeche57@wanadoo.fr) – Site : [www.federationpeche57.fr](http://www.federationpeche57.fr)

Etablissement déclaré d'utilité publique par l'article L434.4 du code de l'environnement  
Agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public »

**Conditions de pêche :**

Les conditions de pêche ont été bonnes, le niveau d'eau favorable à la réalisation de la pêche.

**Résultats de la pêche :**

Espèce	Quantité	Observations
Brochet	9 individus	
Sandre	5 individus	
Silure	11 individus	
Autres : ablette, bouvière, brème, carassin, écrevisse américaine, gardon, grémille, perche, tanche, perche-soleil	70 kilogrammes	
<b>Poids total</b>	<b>85 kilogrammes</b>	/

**Conclusions et remarques :**

- Les informations relatives à l'organisation du chantier figurent dans le cahier de sécurité de l'appareil de pêche électrique.
- La pêche a été réalisée au moyen de deux anodes et d'épuisettes comportant une maille adaptée à la taille des sujets à capturer.
- Au vu des caractéristiques de la station et des résultats obtenus, les objectifs ont été atteints.
- Au niveau des espèces particulières, il est à noter la capture de bouvières.
- Tous les poissons capturés ont été remis à l'eau dans le bief n°8 resté en eau à l'exception des perches-soleil et écrevisses américaines (*Orconectes limosus*), détruites sur place.

Le chargé de développement



F. DOHET